INDEX du Vingt-troisieme Volume.

Ordres. Pensions.

en Chef, 389. Il informe la Chambre que les Précédents de Hatsell n'ont point été traduits ou imprimés, 429. Il communique le discours qu'il doit faire au Gouverneur en présentant les Bills d'Argent, 481. Il doit être imprimé dans les Journaux, ibid. Le Discours, 483.

Ordre de la Charité, dans la Cité de Montréal. Pétition des Dames de cet Ordre demandant une Affistance pécuniaire, lue à la Chambre, 231 Introduite, 233. Référée à un Comité, 235. Le Comité fait rapport d'un Bill, qui est lu pour la premiere fois, 351. Passe, 395. Sanction Royale, 485.

Ordres de la Chambre. Voyez Résolutions et Ordres de la Chambre. Ordonnances de la Province. Voyez Boulangers. Etudiants en Medecine.

 P_{APIERS} délivrés à la Barre de la Chambre, 121, 197.

mis devant la Chambre par les Conseillers Exécutifs, 59, 133, 229.

Pauvres Motion pour qu'un Comité s'enquiert des moyens de les foulager, 101. Résolu dans l'assirmative, et le Comité nommé, 101.

Pêches. Voyez Gaspé. Gouverneur en Chef. Sel.

Pensions et annuités. Accordees à diverses personnes. Voyez Appendix A. No. 17.

Personnes dérangées dans leur Esprit et enfants abandonnés. Pétition des Commissaires nommés pour leur toulagement, 289. Motion pour que la Pétition et l'Acte de la 51e. George 3e. chap 15e. foient considérés dans un Comité de toute la Chambre, 291. Elle est accordée, 293. L'ordre pour la considération remis, 305 La Chambre en Comité, 321. La livraison du rapport remise, 347 Le rapport reçu, 353. Accordé, 355. Le Comite doit sixer le montant pour chaque District, ibid. Rapport, 385. L'objet doit être considéré de nouveau dans un Comité de toute la Chambre, 387. Une instruction au Comité, ibid. La Chambre en Comité, 399. Rapport de Résolutions, 405.